



Numéro 63 – 23 octobre 2017

CHSCT SEANCE du 23 octobre 2017

Représentants de l'administration:

M. MORICEAU, M. JOUVE

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. HINDERSCHID, M. TEUILLIERAS (T), M. VEYLET (S)

CGT-FO : Mme BECKER (T), M. BASTIEN (T)

SOLIDAIRE : M. GALLOT (T)

Mme FERELLEC, secrétaire animatrice

M. THIEBAUT, inspecteur sécurité et santé au travail (ISST)

M. MORICEAU ouvre la séance après s'être assuré que le quorum est atteint.

I – Approbation du procès verbal de la réunion du 20 juin 2017 (pour avis)

Le procès verbal de la réunion du 20 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

II – Rapport de visite de l'ISST – Trésorerie de Murat (27 juin 2017) (pour information)

M. THIEBAUT fait la synthèse de son rapport de visite à la Trésorerie de Murat, il considère que malgré le déménagement à venir, il convient d'apporter quelques améliorations dans les locaux actuels :

- désencombrer l'escalier, lieu de passage pour l'accès aux archives et issue de secours
- supprimer les multiprises
- procéder à la mise en décharge d'un bidon d'eau de javel
- remplacer le marchepied (type pied d'éléphant) par un escabeau muni d'un garde-corps.....

Pour les futurs locaux, il recommande de rationaliser l'éclairage et les prises électriques, de veiller à ce que la terrasse qui tient lieu d'issue de secours offre une sortie permettant de s'éloigner du bâtiment, de débroussailler le chemin qui y débute et de le munir d'un garde-corps, de fixer aux murs les meubles à clapets s'ils sont réutilisés sur ce site. Enfin, il conviendra de demander à la mairie (propriétaire du site) de fournir le DTA (Diagnostic Technique Amiante) pour la partie occupée par les finances.

M. MORICEAU indique qu'il doit participer à une réunion de chantier le 24 octobre, pour lui le déménagement devrait avoir lieu fin février, début mars.

III – Exercice d'évacuation du 28 juin 2017 (CFP de St Flour) (pour information)

Mme JBIRANE fait le compte-rendu de l'exercice d'évacuation du centre des finances publiques de St Flour. Il s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes. Seule amélioration à apporter, la pose d'un panneau au point de ralliement (cours Spy des Ternes), une demande a été faite auprès de la mairie.

IV – Exercice d'évacuation du 10 juillet 2017 (DDFIP) (pour information)

Mme JBIRANE fait le compte-rendu de l'exercice d'évacuation de la DDFIP. L'évacuation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Depuis le règlement sécurité du bâtiment a été mis en ligne, la liste des guide-files et serre-files a été affichée à côté des plans d'évacuation. Le système d'alarme sera remplacé en 2018. Il est rappelé que l'ascenseur doit être immobilisé au rez de chaussé, portes ouvertes.

V – Mise en place des registres publics d'accessibilité des ERP (pour information)

Mme JBIRANE présente le registre public d'accessibilité. Il s'agit d'un registre qui recense les mesures mises en œuvre sur l'ERP (Établissement Recevant du Public) pour faciliter l'accès du lieu aux personnes atteintes d'un handicap. Chaque structure en est muni et doit le tenir à la disposition des usagers.

M. THIEBAUT précise qu'il faut afficher la fiche de synthèse de ce registre à l'accueil, cette fiche est d'un abord très simple puisque à destination des publics atteint de handicaps tant physiques que mentaux.

VI – Dispositions applicables en matière de matériels de premiers secours (pour information)

Mme JBIRANE indique que du matériel de premiers secours va être mis à disposition dans chaque service, les véhicules de service seront dotés de trousse de secours. Le secrétariat général de l'action sociale financera les consommables, les trousse, les armoires et les valises seront à la charge du budget départemental. Le médecin de prévention sera chargé d'établir la liste des produits de premier secours, l'assistant de prévention devra en faire l'inventaire et réaliser les devis.

VII – Lancement de la campagne DUERP-PAP (pour information)

Mme JBIRANE présente la campagne DUERP-PAP 2017/2018. Elle indique le référentiel DUERP a été allégé et simplifié. Ainsi le nombre de situations d'exposition aux risques passe de 139 à 58 et les libellés ont été précisés pour faciliter la compréhension des risques. Ce recensement doit être exhaustif, l'ensemble des personnels doit être interrogé avant fin novembre 2017 pour les groupes de travail puissent être réunis avant février 2018.

M. HINDERSCHID (CGT) s'inquiète du regroupement des risques de 139 à 58, il appelle à la plus grande vigilance dans l'établissement du DUERP, afin de ne pas voir disparaître des risques jusque-là recensés.

M. THIEBAUD précise qu'un outil de requêtage sera disponible afin de permettre une meilleure lecture du DUERP.

VIII – Relogement de la Trésorerie d'Aurillac-Banlieue (pour avis)

M. JOUVE propose, pour avis, le relogement de la Trésorerie d'Aurillac-Banlieue dans les locaux de la direction. Il s'agit de rationaliser et de densifier l'utilisation des surfaces dans le bâtiment de la DDFIP. Des modifications et déménagements de services sont prévus au 2ème étage afin d'accueillir les services FCE et CQC. Cela permettra de libérer le rez-de-chaussé pour y loger la Trésorerie d'Aurillac-Banlieue. Cette opération permettra de réaliser une économie de loyer de l'ordre de 20 000 Euros par an. Les agents de la trésorerie auront accès au parking du bâtiment. Les opérations de caisse de la direction seront réalisées par la trésorerie.

Ces déménagements auront lieu début mars et seront réalisés par les agents de service.

M. HINDERSCHID (CGT) fait remarquer que la configuration du rez-de-chaussé laisse apparaître un grand nombre de mètres carré mais que la surface utilisable est assez réduite, il sera donc difficile de faire rentrer tout le monde. Il précise que les économies escomptées n'existeront que pour l'année 2018 sur le budget départemental. Il s'inquiète de la capacité d'accueil du parking.

M. MORICEAU répond qu'il s'agit, pour autant, d'une économie pour l'Etat.

M. JOUVE estime que, compte tenu du nombre d'agent venant au travail sans leur véhicule, la capacité du parking devrait être suffisante.

M. HINDERSCHID propose que des places de parking extérieures soit aménagées à la place du parterre «d'herbes sauvages» le long du bâtiment.

M. JOUVE indique qu'il a déjà engagé des démarches dans ce sens.

M. MORICEAU met cette proposition aux voix :

POUR 2 (FO)

ABSTENTION 3 (2 CGT, 1 SOLIDAIRES)

Les élus CGT se sont abstenus sur ce point de l'ordre du jour car s'il est compréhensible de rationaliser les surfaces, il ne faut pas oublier que cette problématique naît des suppressions d'emploi et des restructurations.

IX – Création d'une maison de l'État à Mauriac (pour avis)

M. MORICEAU signale la création d'une Maison de l'État à Mauriac. Il s'agit d'accueillir 6 agents de la DDT dans les locaux des finances publiques. Ils seront implantés au 2^{ème} étage, ils occuperont la salle de réunion, le local de l'assistante sociale, un local d'archive du SIE et une partie de la salle de convivialité. L'accès au service de la DDT (sur rendez-vous) se fera par l'intermédiaire d'un visiophone. Le coût des travaux est à la charge de la sous-préfecture qui financera, par la même occasion, des travaux de rafraîchissement au 1^{er} étage. Cette installation est prévue pour fin mars 2018. L'État fera une économie de 32 000 Euros.

M. MORICEAU met cette proposition aux voix :

POUR 3 (2 FO, 1 SOLIDAIRES)

ABSTENTION 2 (2 CGT)

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les élus CGT se sont abstenus sur ce point de l'ordre du jour car s'il est compréhensible de rationaliser les surfaces, il ne faut pas oublier que cette problématique naît des suppressions d'emploi et des restructurations qui touchent les services de l'État bien au-delà des finances publiques.

X – Mise en place d'un registre santé et sécurité au travail partagé (pour information)

Mme JBIRANE nous informe de la mise en place d'un registre santé et sécurité au travail partagé. Il s'agit d'une application qui vient remplacer celle existante et qui permettra une plus grande lisibilité des remarques déposées et des réponses apportées. Ainsi dès le dépôt d'une annotation, le système enverra un mail à l'assistant de prévention et au chef de service. Chaque agent d'un site pourra consulter l'ensemble des annotations concernant son site. Tous les acteurs du CHSCT auront une vision départementale de ce registre.

M. THIEBAUT préconise que l'ancien registre papier soit conservé sur les sites car ils peuvent être annotés par les usagers.

M. JOUVE regrette la multiplication de ces registres, effet contraire à celui attendu par la dématérialisation.

XI – Registre santé et sécurité au travail (pour information)

L'ensemble des demandes ont été satisfaites (tapis de souris, ventilateurs, rehausseurs d'écran et siège ergonomique) à l'exception des demandes de climatisation, d'une demande de remplacement de siège usagé dont l'utilisateur ne présente pas de pathologie donc ne relevant pas d'un financement CHSCT.

XII – Budget 2017 : fiches de propositions (pour avis)

Le CHSCT décide à l'unanimité de financer les propositions suivantes :

- achat de blocs BAES et de plans d'évacuation (St Martin-Valmeroux, Chaudes-Aigues et DDFIP) :
1 169,45 €

- achat d'un bras ergonomique (caisse DDFIP) : 151,75 €
- achat de cartouches d'encre pour l'imprimante du CHSCT : 57,18 €

Il est proposé l'achat de 10 écrans 22 pouces pour 1 055,33 €, malgré l'opposition des représentants CGT, cette action est retenue, les autres représentants syndicaux y étant favorables.

Le CHSCT aura donc consommé 32 741,08 € sur une dotation de 32 749 €

Les élus CGT se sont opposés à l'achat des écrans d'ordinateur car ce type d'investissement ne relève pas du CHSCT tout comme le mobilier, les travaux de rénovation...

XIII - Questions diverses

M. HINDERSCHID (CGT) demande quelle solution sera retenue à la trésorerie de Mours, soit l'agrandissement des locaux, soit le déménagement.

M. MORICEAU précise que des travaux, au premier étage du local existant, permettra, d'ici la fin de l'année le doublement des surfaces et la création d'une salle de convivialité.

M. HINDERSCHID (CGT) demande si les travaux du box d'accueil, à la TP d'Aurillac, ont été finis. L'ensemble de ce poste mériterait d'être rénové car les peintures sont vieilles et sales.

M. MORICEAU pense que l'aménagement du box est terminé. Il envisage soit de rénover ce poste, soit de le déménager dans d'autres locaux de la préfecture qui se sont libérés.

M. HINDERSCHID rappelle que, si des améliorations ont été apportées pour résoudre les problèmes rencontrés à Mauriac (pose de réglottes sur la rampe d'accès handicapé et curetage des canalisations des WC), ils ne sont pas, pour autant, solutionnés.

M. MORICEAU répond qu'il ne voit pas quelle autres solutions peuvent être apportées pour la rampe d'accès et renvoie le problème des toilettes à 2018.

M. HINDERSCHID (CGT) signale que la porte d'accès à l'arrière du bâtiment du CFP de St Flour présente un jour important qui pose des problèmes d'isolation.

M. MORICEAU indique que le bâtiment appartient à la mairie.

M. HINDERSCHID (CGT) alerte la direction sur un problème d'odeur au bâtiment Q. Des émanations importantes proviennent de la loge du gardien et se répandent jusqu'à l'accueil.

M. JOUVE fera venir soit un plombier, soit les services de la CABA afin de réaliser une recherche sur l'origine de ce désagrément, cette exploration ne saurait se faire sans dégrader les sols.

M. HINDERSCHID (CGT) regrette que, malgré l'engagement pris lors du CHSCT d'avril, la pose de vitrophanie n'ait pas été réalisée sur l'ensemble des bureaux du bâtiment Q alors qu'il existe des demandes.

M. JOUVE répond que la totalité des matériaux achetés a été utilisée pour les services recevant du public, il considère que les bureaux non dotés n'ont pas vocation à l'être. Toutefois il s'engage à revoir sa position après un nouveau recensement en 2018.

M. HINDERSCHID (CGT) indique que de nombreux câbles et fils électrique ou informatiques courent au sol dans certains bureaux du bâtiment Q. Il préconise la pose de goulottes ou le déplacement des prises.

M. THIEBAUT regrette que l'on ait pas associé les agents lors de la conception du schéma électrique, cela aurait permis d'éviter ces désagréments.

M. MORICEAU demande qu'un recensement soit fait afin de solutionner ce problème.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h30.